BOUIRA

Les jeunes bloquent la route à Bordj-Okhris

Hier, dans matinée, des dizaines de jeunes en colère ont procédé à la fermeture de la route, unique voie d'accès à la ville de Bordj-Okhris, chef-lieu de commune et daïra, situé à 50 km au sud de Bouira.

Sur place, après notre déplacement sur les lieux, nous avons trouvé la route fermée, jonchée de pierres et autres pneus brûlés, ce qui nous a contraints à emprunter les bas-côtés avant d'être obligés de garer carrément notre véhicule à l'entrée de la ville et poursuivre notre chemin à pied.

A l'intérieur de la ville, devant le siège de l'APC, nous avons retrouvé des dizaines d'autres jeunes en colère qui criaient tous leur ras-le-bol face à ce qu'il qualifient unanimement de règne d'un califat au niveau de Bordj-Okhris où le P/APC est à son poste depuis... 1993.

En outre, et selon les représentants de ces jeunes protestataires, la goutte qui a fait déborder le vase est le recrutement effectué par l'ADE qui voulait ouvrir une antenne au niveau de la ville. Ce recrutement serait fait, selon les jeunes, par l'APC dans une opacité totale et les personnes recrutées font partie de l'entourage du maire et des autres élus de l'APC. Une procédure qui est courante, selon eux, au niveau de l'APC de Bordj-Okhris gérée selon le bon vouloir due maire et de sa clique.

D'après les jeunes, le chômage bat son plein et les recrutements se font toujours du côté d'un seul village, celui du P/APC. Aussi, et après avoir parlé de ces problèmes dont celui du recrutement de 5 postes au profit de l'ADE, les jeunes exigent une commission d'enquête sur la gestion de tous les mandats de l'actuel P/APC, et informent, par le biais de la presse, les autorités de la wilaya que leur mouvement durera autant de temps qu'il faudra et ce, jusqu'à ce que les responsables au niveau de la wilaya daignent régler le problème de l'APC.

De son côté, le P/APC, M. Bachouche Belkacem, qui nous a reçu dans son bureau et qui était en compagnie de certains élus ainsi du chef de daïra, dira d'emblée que le problème relève strictement de l'ADE et que l'APC n'a rien à voir dans ce recrutement, objet de la colère des jeunes. Et parlant de ce recrutement, le P/APC nous montrera une correspondance datée du 10 mai dernier dans laquelle il exhorte l'ADE à recruter si possible les jeunes qui travaillaient déjà comme agents de gestion et de distribution des eaux au niveau de l'APC. Dans cette liste comportant 4 personnes, il n'a jamais été question d'un proche du P/APC ou d'un autre élu.

En plus, et toujours selon le P/APC, le problème que soulèvent les jeunes, les autorités locales le voient autrement puisque les jeunes parlent d'un recrutement sélectif de 5 postes alors que les autorités se battent pour attirer les investisseurs et créer des usines qui puissent absorber la main-d'?uvre d'une manière quantitative et durable.

Pour sa part, le chef de daïra nous montrera la correspondance du wali qui est datée de ce mardi dans laquelle il annule officiellement le recrutement qui vient d'être fait par l'ADE avec ouverture d'enquête sur la manière avec laquelle a été organisée l'opération.

De plus, et toujours au sujet des problèmes soulevés par les jeunes, le chef de daïra, qui préfère parler plutôt de l'essor qu'a pris la daïra de Bordj-Okhris avec le programme des Hauts-Plateaux, dira que beaucoup de jeunes chômeurs refusent de travailler dans des chantiers. Cependant, son souhait est d'arriver à créer dans la daïra de Bordj-Okhris un véritable pôle industriel. «A ce moment-là, dira-t-il, avec toutes les infrastructures qui sont en cours, les gens pourront trouver de l'emploi, facteur d'une stabilité sociale, et des infrastructures de loisirs qui auront tous leurs sens».

Y. Y.

ORAN

Vingt ans de réclusion contre un narcotrafiquant

Les faits de cette affaire pour laquelle ce baron a été poursuivi ce mardi, selon l'arrêt de renvoi, remontent au 14 avril de l'année 2006, où il a pu être identifié grâce aux informations fournies par les deux autres éléments dudit réseau, en l'occurrence B. Abdelmajid et Z. Hocine, qui avaient été arrêtés grâce à une opération coup de filet menée par les éléments de la Sûreté nationale au niveau de la localité d'Es-Senia (située sur la périphérie sud-ouest de la ville d'Oran), après une longue période de surveillance.

Ces deux derniers, note le rapport de la police, étaient, lors de l'arrestation, à bord d'un véhicule de tourisme de marque Golf, avec à son bord une quantité de 81 kg de kif traité.

Ce même rapport indique qu'un deuxième groupe du même réseau a pris la fuite en se servant d'une voiture de marque Clio se trouvant au lieu de l'arrestation, mais c'est au cours de l'interrogatoire de ces deux trafiquants en question qu'il s'est avéré que ces 81 kg de drogue ont été importés du royaume marocain à bord de la Clio, en transitant par Maghnia (wilaya de Tlemcen) et devaient être par la suite conduits sur la Golf suscitée vers la capitale pour être écoulés.

L'interrogatoire de l'un des deux complices arrêtés, Abdelmajid, a permis de localiser le garage du chef du groupe, à savoir L. Fethi, là où ont été découvertes deux voitures de luxe, une Porche et une BMW X5, ainsi que 40 boîtes de psychotropes, contenant chacune 40 comprimés, 235 g de résine de cannabis et 90 boîtes de fil de chirurgie.

Devant le prétoire, le prévenu a nié tous les faits consignés dans l'acte d'accusation, déclarant qu'il n'a rien à voir avec la quantité de produits indiquée et qui fut saisie par les services de sécurité puisqu'il avait auparavant loué ce garage en question à une tierce personne. Sans justifier la raison pour laquelle il était resté en fuite tout ce temps.

Par ailleurs, ses deux présumés complices suscités, à savoir ceux qui étaient à bord de la Golf fouillée, ont changé leurs déclarations mardi dernier, déclarant qu'ils étaient sous la menace de la torture. Le représentant du ministère public a requis, pour sa part, la perpétuité au fuyard incarcéré.

Finalement, L. Fethi a été condamné à 20 ans de réclusion, au même titre que les deux autres prévenus qui avaient été condamnés antérieurement à la même peine.

Ben Aziz

AÏN-TÉMOUCHENT

Un groupe spécialisé dans les avortements à El-Amria démantelé

Les services de sécurité de la wilaya de Aïn-Témouchent ont réussi au cours de cette semaine à démanteler un groupe spécialisé dans les opérations d'avortement de femmes célibataires à El-Amria, constitué de trois personnes : une femme habitant la même ville, un agent de sécurité activant au CHUO d'Oran et un médecin.

Des informations sont parvenues à la police faisant état de l'existence dans la ville d'El-Amria d'une dame qui effectue des avortements au moyen de médicaments contre la somme de 40 000 DA.

Les investigations ont conduit à la concernée ; les services de sécurité, munis d'un mandat de perquisition délivré par le procureur de la République, se sont rendus au domicile de la mise en cause. Lors d'une fouille, la police a découvert 2 comprimés d'un médicament utilisé dans les avortements.

Lors de l'interrogatoire, la dame a dénoncé son fournisseur en comprimés, un certain K. M., âgé de 44 ans, et exerçant comme agent de sécurité au CHUO d'Oran. Celui-ci a été interpellé, il avait en sa possession deux comprimés de la même marque. Il révéla à la police qu'il s'en approvisionnait auprès d'un médecin ayant un cabinet privé à Oran.

La dame et l'agent de sécurité ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'El-Amria qui a décidé de les placer sous mandat de dépôt tandis que les recherches se poursuivent pour arrêter le médecin. A noter que deux affaires similaires d'avortement ont été traitées par les services de la police cette année, l'une à Hammam Bou-Hadjar, l'autre au chef-lieu de wilaya.

S. B.

BÉJAÏA

Les élus RCD tirent sur l'exécutif FLN de l'APC de Sidi-Aïch

Les élus municipaux du Rassemblement pour la culture et la démocratie ont, dans une déclaration rendue publique, sévèrement dénoncé la gestion des affaires de leur cité par l'exécutif FLN de l'APC de Sidi-Aïch.

Accusant ouvertement l'exécutif communal de persister depuis son installation dans une «politique de blocage» des projets de développement de leur municipalité, les deux élus du parti de Sadi à l'APC, en l'occurrence Nadir Mohli et Belkacem Ichallal, font observer amèrement, dans leur document, que des projets inscrits dans le cadre de l'amélioration urbaine en 2007 «ne sont pas à ce jour entamés tandis que les PCD alloués, à l'instar de toutes les communes, pour l'exercice 2009, ont été élaborés et répartis en catimini par le maire le jour-même de la réunion technique au niveau de la daïra».

Poursuivant leur dur réquisitoire à l'encontre de l'exécutif de l'APC de Sidi-Aïch, les deux élus du RCD notent que leur municipalité figure parmi les rares collectivités à ne pas bénéficier de projets de réalisation d'infrastructures (siège d'APC, bibliothèques...).

Tout en déplorant la situation critique dans laquelle se trouve le mouvement sportif local qui ne «doit sa survie qu'à la seule volonté, l'abnégation des athlètes et des dirigeants sportifs», les rédacteurs du document révèlent que l'exécutif aux affaires de l'APC de Sidi-Aïch «a annulé tous les postes budgétaires de l'exercice précédent, privant par la même occasion des chômeurs d'accéder à un emploi».

La seule «prouesse» dont le premier magistrat pourrait se «targuer», ironisent les élus du RCD, consiste en «l'aménagement de son bureau et ceux de ses deux adjoints».

Réaffirmant leur engagement à rester à l'écoute des citoyens, les élus du Rassemblement à l'APC de Sidi-Aïch ont tenu à se «démarquer» à travers leur déclaration de ce qu'ils qualifient «d'immobilisme» de l'exécutif communal élu, pour rappel, sur la liste du parti de Belkhadem.

A. K.

SIDI-BEL-ABBÈS

Les fellahs victimes de la sécheresse à Taghalimet réclament leurs indemnisations

Dans une pétition, dont une copie a été adressée à la maison de la presse, les fellahs de Taghalimet, région deshéritée dans le sud de la wilaya de Sidi Bel-Abbès, interpellent le ministère de l'Agriculture au sujet de leurs indemnisations suite aux graves préjudices causés par la sécheresse sur les récoltes de la saison 2007-2008. Les signataires déclarent avoir souscrit une police d'assurance en prévision des catastrophes naturelles, mais malheureusement, déplorent-ils, «nous n'avons pas été indemnisés jusque-là pour pouvoir investir dans d'autres projets agricoles pour la saison 2008-2009». Le wali a, selon eux, reconnu l'importance du préjudice vu que cette région est la zone la plus touchée par la sécheresse dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès.

A. M.